

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Album Musical

A. FILIATREULT & CIE, EDITEURS

CHS LABELLE, REDACTEUR

NUMERO 3

MONTREAL, MARS 1884

VOLUME III

L'ART DE PHRASER

Marmontel, l'excellent et estimé professeur de piano du Conservatoire, avait coutume d'envoyer ses élèves les plus avancés, chez Madame Eugénie Garcia, pour compléter et terminer leurs études musicales.

Quoiqu'il paraisse étrange qu'un professeur de piano de l'expérience de M. Marmontel, crût devoir confier ses élèves à un autre qu'à lui même et surtout à un professeur de chant, pour les perfectionner dans l'art de jouer du piano, la chose n'en est pas moins vraie. Et pourtant Madame Garcia, professeur de chant hors ligne est une très médiocre pianiste; de plus, elle n'a pas la prétention de donner des leçons de piano. Comment expliquer alors la conduite de Marmontel, et quel avantage ses élèves pouvaient-ils en tirer?

Le but de Marmontel en envoyant ses élèves à Mme Garcia était de les perfectionner dans l'art de phraser, et il pensait avec raison que nul n'est aussi compétent dans cet art qu'un artiste chanteur.

Le *phrasé*, c'est l'épouvantail, c'est la bête noire de tous ceux qui se livrent à l'étude du piano. L'élève commence par ne pas comprendre du tout ce que cela veut dire, et une fois qu'il l'a compris, il se trouve en présence de difficultés qu'il croit insurmontables.

Il est assez difficile de donner une définition claire et précise de ce que l'on entend par *phraser* dans l'exécution d'un morceau de musique. Bien qu'on abuse étrangement des analogies qui existent entre la musique et les autres arts, ce n'est que par une analogie de ce genre que nous pourrions faire comprendre ce que c'est que *phraser*.

Nous prendrons comme terme de comparaison la lecture des vers. Bien phraser en chantant ou en jouant d'un instrument équivalait à bien lire une poésie.

Il y a deux manières de dire les vers, qui toutes deux offrent des avantages et des inconvénients.

1° On peut dire les vers en les scandant, c'est-à-dire en faisant sentir l'hémistiche et la rime, ce qui nuit considérablement au sens et produit une atroce monotonie.

2° On peut les dire en appuyant principalement sur le sens et en sacrifiant à celui-ci la rime et la mesure, ce qui enlève à la poésie tout son cachet et la fait ressembler à de la prose.

Ce n'est qu'en combinant adroitement ces deux méthodes que l'on arrive à bien lire les vers, et ceux-là seuls qui en ont l'expérience, savent combien la chose est difficile.

En chantant ou en jouant de la musique, l'exécutant doit

d'abord bien marquer et bien faire sentir le rythme. Pour cela il n'aura qu'à bien accentuer les temps forts de chaque mesure, ou à transporter l'accent du temps fort au temps faible dans la syncope. Mais ceci n'est pas suffisant et ce n'est pas là ce que nous entendons par phraser. Cette manière d'exécuter de la musique en n'accentuant que le rythme correspond exactement à la première manière de lire les vers, qui, comme on l'a vu plus haut, consiste à scander les vers en sacrifiant le sens à l'hémistiche et à la rime.

On a du certainement remarquer que toute mélodie se divise naturellement en plusieurs parties parfaitement distinctes. Ces différentes parties sont séparées les unes des autres par des signes équivalant à la virgule ou au point et virgule dans le discours écrit. Chacune de ces portions de mélodies, généralement parlant, se compose de ce qu'un chanteur peut chanter en une seule respiration, et c'est ce que l'on a appelé une *phrase*. Ces différentes phrases d'une mélodie n'ont absolument rien à faire avec la division rythmique du morceau et sont parfaitement indépendantes de la mesure. La mélodie se continue de phrase en phrase sans aucune interruption. Chaque note appelle celle qui la suit et le rapport entre chacune de ces notes est absolument le même que celui qui existe entre les différents mots d'une phrase littéraire. De plus, de même que dans le discours il se rencontre un mot sur lequel la voix appuie d'une manière toute particulière, ainsi dans la phrase musicale on trouve une note sur laquelle on doit enfler le son pour le diminuer ensuite graduellement jusqu'à la fin de la phrase. Cette note importante pourrait être appelée *l'accent de la phrase* et l'on comprend facilement que sa coïncidence avec l'accent rythmique ne peut être que purement accidentelle.

Le *phrasé* en musique consiste donc :

- 1° A rendre parfaitement distinctes les divisions qui existent entre chacune des phrases de la mélodie.
- 2° A ne pas gêner le cours de la mélodie et à le continuer de phrase en phrase sans interruption.
- 3° A découvrir le véritable *accent* de la phrase et à lui subordonner tous les autres accents.
- 4° A faire tout cela naturellement et avec aisance, et sans détruire le rythme.

Plusieurs personnes sont sous l'impression que pour bien phraser (surtout en jouant du piano) il faut tout simplement jouer la mélodie plus fort que l'accompagnement. Rien n'est plus faux: ceci ne fait que donner à la mélodie l'importance qu'elle doit avoir mais n'en rend nullement le caractère.

De tous les instruments le piano est certainement celui

sur lequel il soit plus difficile de phraser convenablement. C'est un instrument ingrat qui ne donne pas de sons soutenus et sur lequel une mélodie devient une série de *sforzandos*. Une phrase peut être écrite de cette manière :



mais si elle est jouée sur un piano, voici ce que l'on entendra en réalité :



La phrase n'est plus qu'une suite d'accents. Un pianiste habile peut bien donner en frappant une note la qualité et la quantité de son qu'il désire, mais une fois la note frappée, il est complètement à la merci de son instrument jusqu'à la note suivante. Sous ce rapport la position du pianiste comparée à celle de tout autre instrumentiste ou à celle du chanteur est tout-à-fait désavantageuse. De plus le pianiste est complètement laissé à lui-même : le chanteur a besoin de respirer de temps en temps, et c'est ce qui le guide pour phraser, mais le pianiste n'a pour ainsi dire que son instinct musical.

Une autre difficulté que rencontre le pianiste, c'est l'énormité de sa tâche. Contrairement au chanteur ou au violoniste, il a presque invariablement plusieurs choses à faire à la fois. Non-seulement il a à jouer la mélodie, mais il a encore à s'occuper de son accompagnement, et quelquefois celui-ci se subdivise en phrases plus courtes que celles de la mélodie. Souvent, aussi, il lui faut exécuter plusieurs mélodies à la fois, et chacune de ces mélodies peut avoir une phraséologie différente.

En présence de toutes ces difficultés, il ne faut donc pas s'étonner de trouver si peu de pianistes qui sachent phraser convenablement. Il en est très peu qui jouent une phrase mélodique aussi bien qu'ils pourraient la chanter, et plus d'un serait désagréablement surpris d'entendre un chanteur répéter derrière eux, avec les mêmes accents, la phrase qu'ils viennent d'exécuter au piano.

Comprend-on maintenant que pour le jeune pianiste, qui cherche le véritable caractère mélodique d'une composition, il n'est pas de guide plus sûr et plus compétent que l'artiste chanteur. En entendant chanter une phrase avec son véritable caractère, le pianiste cherchera à imiter l'accent du chanteur autant qu'il lui sera possible de le faire sur le piano, et c'est de cette manière seule qu'il apprendra à phraser.

Que nos professeurs de piano fassent donc ce que faisait Marmontel, et ils formeront de bons élèves.

Les restes de Beethoven et de Schubert seront exhumés prochainement pour être transportés au cimetière central de Vienne. Toutes les sociétés de la ville prendront part à la solennité dont cette translation sera l'occasion.

LA REDEMPTION

La *Rédemption*, oratorio de M. Charles Gounod, vient d'être exécuté au Trocadéro, à Paris, sous la direction du grand maître lui-même. Voici ce qu'en dit *l'Orphéon* :

« La *Rédemption* est, d'après le commentaire qui se trouve en tête de la partition, l'exposition lyrique des trois grands faits sur lesquels repose l'existence de la Société chrétienne : 10. la passion et la mort de Jésus-Christ ; 20. sa vie glorieuse, depuis sa résurrection jusqu'à son ascension ; 30. la diffusion du christianisme dans le monde par la mission apostolique. Ces trois parties sont précédées d'un prologue sur la création, la chute d'Adam et Eve, et la promesse d'un libérateur.

Comme vous le voyez, cet oratorio est comme la Genèse du Christianisme ; il diffère essentiellement, comme conception générale, de la musique sacrée moderne, en ce sens que le côté dramatique y est absent ; il se rapproche davantage des oratorios de Bach et de Haëndel. Mais la forme en reste bien moderne ; bien que Gounod essaye de se faire passer pour un réactionnaire—il a beau s'en vanter, on ne le croit pas—la musique de la *Rédemption* contient des hardiesses harmoniques que ne désavoueraient pas les plus intransigeants des Wagnériens (voyez la description du chaos) ; seulement Gounod, qui connaît son parisien comme pas un, lui dore la pilule, et nous l'avalons voluptueusement.

La *Rédemption* est une belle œuvre, d'une teinte un peu pâle, mais certainement voulue ; on dirait d'un tableau conçu par un Puvis de Chavannes et exécuté par un Dubufe. L'espace me manque pour écrire l'analyse de cet ouvrage important ; je me bornerai à citer les parties les plus saillantes :

Dans la première partie : la *Marche au Calvaire*, qui a été très applaudie, bien qu'à notre avis elle semble plutôt accompagner l'entrée d'un triomphateur, que mesurer les pas d'un Dieu allant au supplice ; le récit de Jésus : *O filles d'Israël, ne pleurez pas sur moi*, d'une admirable sérénité ; le chœur mystique du Crucifiement ; le chant du *Stabat Mater* liturgique ; le choral final.

Dans la seconde partie : le chœur mystique de la Résurrection ; le récitatif de l'ange annonçant aux saintes femmes que Jésus est ressuscité ; le solo de soprano : *Vos bontés paternelles*, accompagné par les chœurs, et le final d'une sonorité si pleine.

Dans la troisième partie : l'hymne à la gloire du dernier Âge de l'humanité ; le solo de soprano exprimant les délices de la Paix ; l'hymne apostolique d'un rythme bien franc ; le final.

L'interprétation a été excellente ; les chœurs et l'orchestre ont marché avec un ensemble remarquable. Les solistes choisis par Gounod se sont montrés dignes de la grande œuvre du maître. Il faut mettre hors de pair M. Faure, qui ne m'a jamais paru meilleur ; je ne connais pas de chanteur capable d'interpréter un rôle aussi difficile avec une égale perfection ; c'était admirable de diction et de style. Mme Albani était venue exprès de Londres pour cette solennité. Je ne pense pas qu'il était nécessaire d'aller si loin chercher une soliste : Mme Albani chante avec beaucoup d'art, mais la voix est sèche et cristalline, et rappelle le timbre étrange de Mme Marimon. M. Ketten, professeur au Conservatoire de Genève, a une voix blanche, mais il s'en sert habilement, avec un peu d'afféterie. Mme Bloch et M. Fournets ont été également bien accueillis.

JULIEN TORCHET.

Les restes mortels de Mario, déposés à Civitta Vecchia il y a quelques semaines, seront transportés à Cagliari, en Espagne, aux frais de l'Etat.

* * *

Marie Taglioni, la célèbre danseuse, vient de mourir à Marseille.

CORRESPONDANCE

POINTE-A-GATINEAU, près Ottawa, 6 avril 1884.

A MM. A. Filiatreault & Cie,

Permettez-moi de féliciter particulièrement la rédaction sur l'article intitulé : "La musique religieuse." On voit de suite dans tous vos articles de fond, mais dans celui-ci surtout, l'excellent but auquel tendent vos généreux et nobles efforts : inspirer le goût de la bonne musique.

Je désire de tout cœur que souvent vous nous parliez du caractère de la musique religieuse, puisque c'est dans nos églises surtout que l'on va pour entendre de la bonne musique.

Si tous nos maîtres de chapelle voulaient une bonne fois s'entendre sur le choix consciencieux des morceaux qu'ils mettent en répétition pour nos grandes solennités, on finirait bientôt par reléguer dans l'oubli ces prétendus chefs-d'œuvre de *musique religieuse* de Lambillotte, de Labat, et de tant d'autres que nos *sabots en musique* trouvent toujours belle, toujours nouvelle !

Revenez donc souvent à la charge, et soyez *impitoyables* pour cette musique *fausse et légère* que l'on entend que trop souvent dans nos églises ou "tout doit avoir pour effet d'élever l'âme vers Dieu et de la porter au recueillement."

Vous souhaitant tout le succès que mérite un si noble but, je vous prie d'agréer l'expression de mon profond respect.

I. CHAMPAGNE, Ptre, curé.

UN MAIRE MUSICOPHOBE

La petite ville de Bavay (Nord) a l'honneur de posséder un maire "comme on en voit peu, comme on en voit guère (bis)." Ce n'est pas lui qui laisserait trainer dans les rues les orgues de Barbarie aux sons délirants, et les pianos à mécanique, même ceux du système le plus perfectionné ! Oh ! non. M. le Maire aime trop la musique pour cela. Il n'admet que la musique chez soi, la musique en famille. Ses administrés l'ont en grande vénération, parce que grâce à lui, le pays est reconnu, à dix lieues à la ronde, comme la ville la plus silencieuse du département et que les gens paisibles viennent s'y réfugier, heureux de s'abriter à l'ombre de cet asile de la paix et de la tranquillité.

Pour permettre aux gens de mourir sans bruit ni trompette, M. le Maire a fait afficher un arrêté ainsi conçu :

"Il est défendu à tout corps philharmonique (choral ou instrumental) de sortir en corps, de jouer ou chanter dans les rues, sur les places ou dans les établissements publics, de la commune sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation du Maire.

"Il est également interdit à tout individu de chanter dans les rues à n'importe quelle heure de la nuit."

Les malades de Bavay (ils forment maintenant la majorité de la ville,) à la lecture de ce charitable avis, ont offert un banquet reconnaissant à M. le Maire ; on a naturellement bu du champagne, on a toasté avec tant de frénésie

que, le lendemain, quarante d'entre eux sont partis vérifier chez Pluton si l'on avait le droit de chanter à n'importe quelle heure de la nuit.

La *Société chorale* de Bavay, respectueuse de naissance envers toute espèce d'autorité compétente ou incompétente, avait l'habitude, chaque fois qu'elle voulait chanter le jour ou la nuit, d'aller trouver humblement M. le Maire, et M. le Maire condescendait parfois jusqu'à leur accorder une bienveillante permission.

Le 4 juin 1883, la Société, qui venait de remporter deux premiers prix, s'empressa d'informer par télégraphe M. le Maire de cette bonne nouvelle. M. le Maire convoqua immédiatement la commission des sociétés de musique et de pompiers, afin de décider s'il y avait lieu de rendre des honneurs aux lauréats. Les uns dirent que ça ferait bien du bruit, les autres que ça n'était ni démocratique, ni égalitaire ; les pompiers, gens prudents par métier, affirmèrent que

Les feux sont près de s'éteindre
Quand les voix ont fraternisé.

Bref, il fut décidé que, de crainte d'incendie, on fermerait les boutiques, et qu'on déposerait, sur le passage de la Société, des seaux d'eau (pour jeter sur les feux hypothétiques) et des chaussons de lisière destinés à amortir le bruit des pas des jeunes gens.

Le lendemain nos orphéonistes descendent en gare, accompagnés des musiques de Taisnières-sur-Hon et de Saint-Vaast-la-Vallée. Foule immense, pluie de fleurs et de baisers (!!). L'incendie commençait. On entre en ville. Voilà M. le Maire ! Vive M. le Maire ! Erreur, ce sont des agents de police qui dressent procès-verbal contre *chacun* des chanteurs et *chacun* des membres des deux Sociétés susdites.

Le 12 juillet, les membres de la *Lyre Bavaisienne* comparaissent devant le tribunal et étaient condamnées à l'amende et aux dépens, bien que les agents n'aient pu établir la preuve que chaque membre avait chanté. Aujourd'hui on ignore encore si un premier ténor a poussé son *ut*, et une seconde basse son contre *mi-bémol*.

En cour de cassation on annula le jugement, et on renvoya l'affaire devant le tribunal de Maubeuge, qui prononça l'acquiescement des membres de la *Lyre Bavaisienne*.

Le drôle de l'affaire, c'est que les musiciens de Taisnières-sur-Hon furent condamnés par le juge de paix de Bavay, et que la Société de Saint-Vaast-la-Vallée ne fut pas le moins du monde inquiétée.

La justice est une belle chose et M. le Maire de Bavay bien amusant. Depuis ce temps, les habitants ont vécu en mauvaise intelligence.

Julien TORCHET.

La popularité de Sarah Bernhardt décroît rapidement. Elle a été sifflée lundi dernier dans "La Dame aux Camélias."

Un nouvel opéra anglais, *Ostrolenka*, du compositeur allemand Bonawitz a reçu un accueil favorable au Saint-Georges Hall de Londres.

JEHIN-PRUME

M. Jehin-Prume, v. uose belge de grand mérite, dont les organes artistiques de l'étranger ont fait connaître les nombreux succès, a donné, à Bruxelles, le 30 avril dernier, une seconde audition où le talent distingué de ce représentant de la grande école des violonistes liégeois a été hautement apprécié et chaleureusement applaudi. M. Jehin-Prume a magistralement interprété des morceaux de Litolff, de Henri Wieniawski, de Saint-Saëns, d'autres encore, parmi lesquels une jolie *Sérénade* de sa composition, donnant à chaque œuvre son caractère propre et se jouant de toutes les difficultés de mécanisme sans en laisser soupçonner l'arduité, avec une élégance parfaite et un cachet personnel très brillant.

M. Jehin-Prume avait choisi pour auxiliaires dans cette soirée, deux artistes très fêtés par l'auditoire, M. Jacob, l'excellent violoncelliste, et M. Heuschling, qui s'est fait parmi nous une réputation de chanteur de concert fort belle et bien méritée.—*L'Echo Musical*.

DE TOUT UN PEU

Nous avons reçu, grâce à l'obligeance de M. E. Danse-reau le numéro spécial illustré du *Journal du Dimanche*, organe officiel de la Saint Jean-Baptiste. Ce journal reproduit, d'après les dessins qui lui ont été fournis par les organisateurs de la fête, tous les costumes de la grande cavalcade historique.

La partie de ce numéro est fort soignée et fait honneur au talent de M. H. Julien. Parmi les illustrations, nous citerons d'abord la page-frontispice représentant le portrait de Ludger Duvernay en forme de médaillon ; il y a là un effet de relief vraiment réussi.

La bataille de Châteauguay est une page magistrale qui sera fort appréciée ; dans le coin du dessin, à droite, se voit un canadien qui vient d'être blessé et qui se meurt. La physiologie de cet homme est une merveille de réalisme.

Nous attirerons ensuite l'attention de nos lecteurs sur les deux grands dessins doubles représentant, le premier, le grand défilé de chars historiques et allégoriques, et le second, la cavalcade passant sur la rue Notre-Dame ; ces deux dessins sont fort beaux et auront un grand succès.

Viennent ensuite . St Louis, ses chevaliers et ses pages. Vues de Québec, Trois-Rivières, Sorel, et de la Rue Notre-Dame en 1800.

Tournois et jeux de chevalerie.

Une soirée dansante sous le bon vieux temps : le menuet.

La partie littéraire est due à nos meilleures plumes canadiennes. M. Louis Fréchette est à la place d'honneur avec une magnifique poésie intitulée : "Les Dernières Cartouches." Les autres articles sont signés W. Chapman, Hon. P. J. O. Chauveau, Benjamin Sulte, A. Lusignan, etc.

En somme, ce numéro spécial du *Journal du Dimanche* fait honneur aux lettres et aux arts canadiens.

La *Patrie* publie, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, un magnifique numéro spécial de 20 pages, format de *l'Opinion Publique*, avec quatorze pages d'illustration, deux pages de texte et quatre pages de musique.

Ce numéro illustré au moyen de la chromo-lithographie, formera le plus complet souvenir des fêtes du cinquante-naire de la Saint-Jean-Baptiste.

Ce numéro, imprimé avec luxe, sur beau papier, se vend 10 cents.

* * *

Le MONDE ILLUSTRÉ présentera, lui aussi, à ses lecteurs, de belles illustrations. Des artistes spéciaux ont été chargés de prendre sur le vif les différentes scènes relatives à notre fête nationale. Le journal sera en vente dans tous les dépôts et au bureau du MONDE ILLUSTRÉ, No 25 rue saint Gabriel. Prix du numéro : 5 cents.

* * *

UN NOUVEL OTHELLO.—Verdi travaille à un nouvel opéra qui aura ce titre comme l'œuvre shakespearienne à laquelle il est emprunté. Toutefois Boïto qui a écrit le texte, ne commence son drame qu'à Chypre, c'est-à-dire après le mariage, la séance du Sénat, et la malédiction paternelle, qui défraient les deux premiers actes du libretto de Berio ; Yago n'est pas le personnage dominant : il ne tient pas la scène autant que dans l'œuvre de Shakespeare. En revanche, Boïto a donné, dit-on, plus de développement à la partie comique que le grand poète anglais aimait à mélanger aux drames les plus sérieux, et cet élément comique, ou *semi serio*, est fourni par les disputes entre Cassio et Rodrigo, et par l'amour malheureux de ce dernier.

La scène du mouchoir entre Yago et sa femme d'abord, entre le Maure et Desdémona ensuite, est maintenue comme indispensable à expliquer *aux yeux* des spectateurs la sombre jalousie d'Ottello.

Enfin, la péripétie, la scène finale est établie comme dans Shakespeare : l'étouffement par les oreillers ; idée heureuse parce qu'elle rompt avec la tradition par trop classique du coup de poignard éteignant la vie à l'instant même.

Dieu sait tout le parti que l'auteur de *Rigoletto* saura tirer, au point de vue musical, de cette lutte prolongée entre une femme et son bourreau. Le tout se termine naturellement par la mort d'Ottello.

Un détail : Desdémona, avant de recevoir pour la dernière fois son terrible époux, chante un *Ave Maria* qui sera, dit-on, la perle du dernier acte.

Verdi ne se presse pas, il mûrit son idée dans la solitude et ne lâchera sa partition, on peut en être sûr, que lorsqu'elle sera parfaite en tous points.

* * *

C'est avec plaisir que nous accusons réception d'une jolie valse intitulée : *Rêves de jeune fille*, écrite par Mademoiselle Eva Bèique. Nos remerciements à qui de droit pour ce gracieux envoi.

Nous lisons dans l'*Echo Musical* de Bruxelles :

" M. Arthur Pougin vient de publier la nouvelle suivante destinée à faire sensation dans le monde musical :

" Je tiens d'une source certaine et je l'ai appris précisément à l'Opéra, que Gounod prépare un travail esthétique considérable sur l'auteur de *Parsifal* et de *Tristan et Yseult*, et qu'il s'apprête à publier sur Wagner un ouvrage important. Ce livre auquel il s'attache avec une véritable passion, sera divisé, m'a-t-on dit, en trois parties distinctes : 1^o *l'Homme* ; 2^o *l'Artiste* ; 3^o *l'École*. J'ignore quel titre lui donnera l'auteur, mais on m'a affirmé que ce serait à la fois une œuvre de discussion et de polémique très vive, dans laquelle il combat avec ardeur les doctrines et les principes du maître de Bayreuth, quoiqu'on en puisse penser, avant ou après la lecture, il n'en sera pas moins intéressant et curieux de voir un artiste tel que M. Gounod entrer en lice dans la grande bataille qui se livre sur le nom et le génie de Richard Wagner, et de connaître le fond de sa pensée sur un sujet aussi grave, aussi actuel et aussi passionnant. C'est pour le coup que les discussions vont s'établir de plus belle, et qu'on va voir couler dans les deux camps les flots d'une encre abondante et limpide !

* * *

Nous sommes en mesure de pouvoir confirmer la nouvelle donnée par les journaux quotidiens relativement aux *Maitres chanteurs de Nuremberg*. Cet ouvrage de R. Wagner, que beaucoup d'admirateurs du maître considèrent comme son chef-d'œuvre, sera donné l'hiver prochain au théâtre de la Monnaie. M. Victor Wilder a promis la traduction du poème pour le 15 septembre. Voici quelle serait la distribution probable de la pièce : Hans Sachs, M. Séguin ; Walther, Jourdain ; Eva, Mme Caron ; Beckmesser, M. Chapuis ; David, M. Delaquerrière.

Parmi les projets de la direction pour la prochaine saison, figurent également les reprises de *Norma* et d'*Obéron*, et *l'Orphée* de Gluck, avec Mlle Deschamps dans le rôle principal.

Mlle Hamman, de l'Opéra de Paris, est engagée pour remplacer Mlle Hamaekers.

* * *

M. Ed. Hanslick, un des critiques musicaux les plus autorisés de l'Allemagne, annonce qu'un dilettante de Vienne a mis la main sur deux cantates de Beethoven, qui n'avaient jamais été imprimées, et passaient pour perdues.

C'est à Bonn que le grand maître, alors tout jeune, a composé ces deux œuvres :

Cantate de deuil sur la mort de Joseph II (1790).

Cantate pour l'avènement au trône de Léopold II (1792).

Après avoir fait partie de la bibliothèque de M. Beine, à Vienne, elles furent achetées par le compositeur J. N. Hummel, qui les avait vendues à un vieux marchand de livres de Leipzig, où les découvrit, en furetant, M. Friedmann, de Vienne.

Les manuscrits sont entiers, pas une page ne manque.

On parle beaucoup à Paris d'un nouveau métronome : le Chercheur Ferrand.—M. Gounod a fait à l'Institut un rapport favorable sur cet instrument inventé par M. Albert Ferrand pour mesurer le mouvement dans les divers rythmes, remplaçant avec avantage l'insupportable rigidité du tic tac du Métronome.

Le Chercheur de M. Ferrand ne présente, dit-on, aucun inconvénient ; il a l'avantage de diviser le temps très exactement en dixièmes de seconde et par conséquent de se prêter aux nuances d'expression, tout en les réglant de la manière la plus précise.

L'Académie a émis le vœu qu'il soit institué une commission chargée d'étudier les questions relatives à l'adoption d'un métronome normal qui servirait de type aux métronomes circulant dans le commerce et qui fixerait désormais l'unité de mouvement, comme le diapason normal fixe maintenant l'unité de l'échelle tonale.

* * *

Une nomination qui est très commentée en Angleterre est celle de M. Hans Richter qui, dit-on, prend la succession de sir Michaël Costa, ancien directeur des festivals de Birmingham. *L'opinion générale est que le choix aurait dû se porter sur sir Arthur Sullivan, qui est Anglais.*

* * *

Un comité vient de se former en Allemagne pour l'érection d'un monument à Charles Marie de Weber. Le monument serait érigé à Eutin, principauté de Lubeck. On sait que le grand compositeur est né dans cette petite localité le 18 décembre 1786. On ferait donc coïncider l'inauguration du monument avec le centenaire de la naissance de l'auteur du *Freischütz*.

* * *

L'inauguration du monument de J. S. Bach, à Eisenach, qui devait avoir lieu en juillet, a dû être postposée, le monument ne pouvant être prêt pour l'époque d'abord fixée, Elle a été ajournée au mois de septembre.

* * *

Il existe, paraît-il, quelque part en Amérique, une nièce de Richard Wagner dont on avait perdu la trace, et qui serait en ce moment dans une situation voisine de la misère. Elle est la fille de la plus jeune sœur de Wagner, Otilie, qui avait épousé l'orientaliste Brockhaus de Leipsig. Mariée à un ancien capitaine de l'armée prussienne, M. von Berckenfeldt, elle émigra avec toute sa famille, il y a deux ans, pour aller s'établir au Texas. Là le mari tomba gravement malade et s'il conserva la vie, il resta complètement infirme. Diverses autres infortunes ont frappé cette malheureuse famille depuis son retour à New-York, où elle espérait trouver une amélioration à sa situation. Les journaux américains qui nous apportent le récit de ses tristes aventures, annoncent que la troupe allemande d'opéra, qui va jouer cet été les drames de Wagner à New-York, donnera une représentation au bénéfice de la parente du maître de Bayreuth.

Feuilleton de "l'Album Musical"

MARS 1884.—No 3.

LE MISSEL DE LA GRAND'MÈRE

PAR
EMILE RICHEBOURG.

(Suite.)

—M. Caillet est mon oncle.
 —Votre oncle ?
 —Du côté de Madame Caillet ; ma mère est née du premier mariage de M. Mazurier.
 —Singulière rencontre, se disait le jeune homme
 "Je connais beaucoup la famille Caillet, reprit-il, et si vous le désirez, je puis..."
 —Oh ! monsieur, ne parlez jamais de nous dans cette maison.
 —Je comprends... ce sont les parents riches qui ne vous connaissent pas. Au commencement de janvier dernier, à l'époque de ce terme fatal, qui a été suivi de la saisie de votre mobilier et de votre expulsion de la maison de la rue de Grenelle, vous vous êtes adressées à eux ?
 —Non, monsieur.
 —C'est étonnant ; je crois me rappeler, pourtant, qu'une somme de deux ou trois cents francs a dû vous être envoyée alors par Mme Caillet.
 —C'est une erreur, monsieur ; sollicitée par moi, — le besoin était pressant, — ma mère s'est décidée à écrire à une personne qui habite au Havre.
 —M. Pierrard, peut-être ?
 —Oui, monsieur.
 —M. Pierrard est un négociant très riche, c'est un brave et honnête homme, un de ces bons cœurs dont je vous parlais il y a un instant, mademoiselle.
 Adrienne secoua la tête.
 —Notre lettre — c'est moi qui l'ai écrite — lui est parvenue, continua-t-elle ; nous lui demandions de nous prêter une somme de deux cents francs. Il pouvait nous sauver. Jugez avec quelle angoisse nous attendions sa réponse. Le troisième jour, dans la soirée, un domestique entra chez nous ; nos cœurs battaient bien fort. Mais rien qu'au ton que prit cet homme pour parler à ma mère, je compris qu'il n'y avait rien à espérer. "Je suis envoyé par Mme Caillet, nous dit-il. M. Pierrard lui a communiqué une lettre que vous lui avez écrite et je suis chargé de vous dire qu'il n'y a pas de réponse à votre lettre ; M. Pierrard ne répond jamais à certaines demandes des personnes qu'il ne connaît pas." Ce sont exactement les paroles du domestique, je ne les ai pas oubliées. Ensuite, il offrit à ma mère, de la part de madame Caillet, un billet de vingt ou de vingt-cinq francs. Ma mère n'a pas voulu l'accepter. Quelques années auparavant, dans une circonstance pénible, ma mère avait cru pouvoir s'adresser à sa sœur, et on n'avait pas daigné lui répondre. Malgré cela, si la somme dont nous avions besoin nous eût été offerte, non comme une aumône qu'on jette à la figure d'un mendiant, pour se débarrasser de ses importunités, mais d'une façon convenable, nous ne l'aurions pas refusée, même de madame Caillet, à qui nous ne l'avions point demandée... Au lieu de cela, en les faisant précéder de paroles outrageantes, elle nous envoyait vingt-cinq francs !... C'était une raillerie amère ! Voilà la vérité, monsieur.
 —Ainsi vos riches parents ne vous sont jamais venus en aide ?
 —Jamais.

—M. Caillet a deux enfants ; les connaissez-vous ?
 —Je n'ai jamais vu son fils ni sa demoiselle. Un jour, aux Champs-Élysées, ma mère m'a fait remarquer deux dames qui revenaient du Bois dans une calèche traînée par deux chevaux magnifiques : c'étaient mademoiselle Caillet et sa mère. La voiture allait vite, je n'ai fait que les entrevoir, et il est probable que je les rencontrerais aujourd'hui sans les reconnaître.

—Tout en causant, le jeune homme avait accompagné Adrienne jusqu'à la rue de Seine.

—Vous voilà presque à votre porte, mademoiselle, lui dit-il ; je me vois forcé de vous quitter.

Il la salua respectueusement et ils se séparèrent.

V

Un instant après, Adrienne était près de sa mère.

—Je n'ai pas le livre, lui dit-elle avec tristesse ; une autre personne l'a acheté. Il a été vendu cinq francs cinquante centimes et je n'avais que cinq francs, toute notre fortune.

—Ma pauvre enfant, c'est encore une déception, répondit madame Duverger ; mais il faut nous consoler de celle-ci comme de toutes les autres.

—J'aurais eu tant de plaisir à dépenser aujourd'hui notre unique pièce de cinq francs !

—Demain tu toucheras le prix de ton travail de la semaine ; tu as absolument besoin d'une paire de bottines, tu pourras te l'acheter.

—Non, chère mère, celles-ci iront encore un mois ; je préfère acheter, pour toi, quelques bouteilles de vin vieux de Bordeaux. C'est le moyen de recouvrer tes forces, dit le médecin.

—Je ne veux pas insister ; avec toi je ne gagne jamais.

—Maintenant, chère mère, je dois t'avertir d'une rencontre que j'ai faite : un jeune homme, que je ne connais pas, m'a parlé.

—Où cela ?

—Dans la rue.

—Dans la rue... mais tu ne lui as pas répondu ?

La jeune fille rougit.

—Si, chère mère, je lui ai répondu.

—Oh ! Adrienne, quelle imprudence !

—Ce n'est pas la première fois que l'on m'adresse ainsi la parole.

—C'est inévitable ; cela arrive à toutes les jeunes filles pauvres.

—Je ne répons jamais. Pourquoi ai-je été moins réservée aujourd'hui ? Je ne le sais pas. J'ai été surprise ; il avait l'air si bon, si convenable, si honnête.

—Le piège se cache sous des fleurs.

—C'est un jeune homme du monde.

—Raison de plus pour te défier.

—Il connaît M. Caillet et sa famille.

—Ah ! l'adin ; que t'a-t-il dit ?

—Il m'a dit à quahd j'ai voulu acheter le livre ; il m'a vue pleurer.

—Oh ! le danger des larmes ! murmura madame Duverger.

—Cela lui a fait de la peine, continua la jeune fille, et il m'a suivie.

Il m'a dit qu'il s'intéressait à nous, qu'il pouvait nous être utile. Sa mère, qu'il aime beaucoup, doit venir à Paris bientôt, et me commandera des ouvrages de broderie. Tu comprends, chère mère, que si je pouvais travailler directement pour le client, je gagnerais quatre fois plus.

—Et tu as cru tout cela ?

—Sans doute ; pourquoi aurait-il cherché à me tromper ?

—Chère innocente ! Pourquoi ? Il fallait bien qu'il te dise quelque chose. Tu lui as donné notre adresse ?

—Oui, répondit Adrienne en baissant les yeux.

—Autre imprudence, et pour te la faire commettre, il fal-

lait bien qu'il t'inspirât de la confiance. L'imagination des séducteurs est féconde ; rien ne les embarrasse. Il a bien vu, ce beau fils de famille, que ce n'était pas à toi qu'il pouvait offrir une parure, un bijou. Il a trouvé un autre moyen de fixer ton attention ; il t'a parlé de sa mère, il t'a promis du travail. Du travail !... Les services qu'un homme offre dans la rue à une jeune fille ne sont jamais désintéressés.

—Oh ! ma mère, ce serait odieux !

—Je serais désolée de te faire croire que tout est mal, perfidie ou mensonge ; mais je veux te prémunir contre les entraînements qui peuvent être un péril pour ton cœur, qui ne sait que le bien et qui, je l'espère, n'apprendra jamais le mal. Va, mon enfant, je te connais, je suis sûre de toi et ne m'effraye point ; seulement, une autre fois, ne crois pas aussi facilement aux choses qu'on te dira,

—J'ai commis aujourd'hui une légèreté, ma mère, cela ne m'arrivera plus ; pardonnez-moi.

Madame Duverger attira la jeune fille sur son cœur et la pressa dans un long embrassement.

Après avoir quitté Adrienne, le jeune inconnu était descendu sur les quais et il réfléchissait en se rappelant les paroles de la jeune fille.

—Ainsi, se dit-il en marchant lentement le long des parapets, madame Duverger est une Mazurier, la sœur de Mme Caillet. Celle-ci est riche et l'autre est misérable. Pourquoi ? J'ai entendu dire que M. Mazurier avait acquis une fortune considérable. A-t-il donc déshérité madame Duverger au profit de sa seconde fille ? Tout cela est bien extraordinaire.

Ainsi, reprenait-il, quand ces deux femmes, poussées par le besoin, appelaient à leur secours, c'est vingt ou vingt cinq francs que madame Caillet a osé leur envoyer ! Et ces paroles brutales, odieuses, attribuées à M. Pierrard... Dans quel but l'a-t-on fait parler ainsi ? Une fois, une seule fois, madame Duverger s'est adressée à ses riches parents et on ne lui a pas répondu ; et madame Mazurier prétend que, vingt fois déjà, ils ont tiré ces deux pauvres femmes de la misère. Où est la vérité ?... Et puis, cette accusation d'inconduite, à laquelle des deux insortunées s'applique-t-elle ? Ce n'est certes pas à cette jeune fille que je viens de voir, une enfant encore, si noble et si charmante, la candeur et l'innocence même. A sa mère ? Est-ce possible ? Non. Cette femme, qui a su élever sa fille dans les meilleurs principes de l'honnêteté, n'a pu avoir une existence coupable, cette femme veuve d'un magistrat, qui, dans sa fierté, préfère la misère et mourir de faim plutôt que de tendre la main, cette femme ne peut être une créature avilie, méprisable !... Donc, mensonge et calomnie !...

—Qu'une famille riche, qui peut se donner toutes les satisfactions, dédaigne, repousse, abandonne des parents pauvres, c'est mal ; mais qu'elle ajoute à cela l'insulte et la calomnie qui flétrit, c'est infâme !...

—Quels gens sont-ils donc, ces Caillet ?

—Oh ! je le saurai... je découvrirai ce qui se cache dans l'ombre, et pour savoir tout, je ferai jaillir la lumière au milieu des ténèbres !

Sans s'en apercevoir, il était arrivé au pont de la Concorde. Il regarda sa montre ; elle marquait cinq heures.

—Oui, ce soir, se dit-il, répondant à une de ses pensées.

Il remonta le cours de la Seine jusqu'à la rue Dauphine, et il rentra dans un restaurant où il se fit servir à dîner.

A six heures et demie, il entra dans la boutique du brocanteur de la rue de l'École-de-Médecine. Celui-ci le reconnut et vint à lui avec empressement.

—Je me mets à votre disposition, monsieur, dit-il ; je suis bien connu dans le quartier, et, autant que je le peux, je rends une infinité de services à messieurs les étudiants et à leurs dames. Je vends à l'un, j'achète à l'autre, toujours au comptant, parce que vous savez... le crédit... D'ailleurs, je me contente d'un tout petit bénéfice ; cela plaît à la pratique.

—Et puis, je fais un plus gros chiffre d'affaires, et je gagne tout autant que mes confrères. Avez-vous besoin d'un bon cachemire, d'une parure, d'une belle pièce de dentelle ? J'ai des bijoux superbes : chaînes et montres d'or, bagues riches, colliers de perles, croix émaillées, broches, boucles d'oreilles, bracelets en tous les genres, breloques, épingles, médailles au goût du jour, et tout cela dans les prix doux. Demandez, monsieur, je suis votre serviteur.

—Je me souviendrai à l'occasion de votre maison ; répondit le jeune homme en souriant ; aujourd'hui, je n'ai qu'un achat peu important à faire.

—N'importe, c'est ainsi qu'on entre en relations ; une affaire en amène d'autres.

—Je désire vous acheter le livre de messe dont vous vous êtes rendu acquéreur à la vente de tantôt.

Le marchand cligna de l'œil et regarda son client en dessous.

—Bon, se dit-il, c'est l'amoureux de la petite qui mettait sur moi. Profitons de l'aubaine.

—Je suppose que vous ne l'avez pas déjà revendu ? reprit le jeune homme.

—Heureusement, je l'ai encore ! il est là sur cette étagère.

Il alla le prendre et, le montrant au jeune homme :

—J'ai fait là un excellent marché, je ne m'en doutais guère ; ce n'est qu'en rentrant chez moi que j'ai reconnu la valeur de ce livre... Vieille édition, introuvable aujourd'hui... Remarquez, monsieur, la beauté des caractères, impression lyonnaise, la plus recherchée... Et les gravures... quelle délicatesse, quel fini ! Ce livre, monsieur, est une œuvre d'art, une merveille ! Et cet encadrement des couvertures... De l'or mat premier titre. Et la reliure... unique... un peu endommagée, mais ce n'est rien ; un peu de colle et il n'y paraîtra plus.

Avec la meilleure volonté de partager l'enthousiasme du brocanteur, le jeune homme ne parvenait à voir, dans cette œuvre d'art, cette merveille, qu'un de ces livres de prières tirés à des milliers d'exemplaires et qu'on achète neufs chez tous les libraires, quinze ou vingt francs.

—Combien voulez-vous vendre ce livre ? demanda-t-il.

—C'est une première affaire, je ne veux pas vous faire marchander.

—Enfin votre prix !

—Vous connaissez la valeur de certains livres, monsieur ; il y a des éditions elzéviriennes...

—Qui se payent très cher, je le sais ; mais ce livre n'est pas un elzévir.

—Sans doute ; cependant, l'édition.

—Dites-donc tout de suite ce que vous voulez le vendre.

—Cent francs, parce que c'est vous.

—Je le vois bien, fit le jeune homme en souriant.

Il tira de sa poche un billet de banque de cent francs et le mit dans la main du marchand.

—Je ne discute pas la valeur matérielle de ce livre, dit-il ; ce n'est pas lui que j'achète cent francs, mais le souvenir autrement précieux qui s'y rattache.

L'homme rougit jusqu'aux oreilles.

—Je vis honnêtement de mon métier, balbutia-t-il saluant humblement.

Le jeune homme mit le livre sous son bras et sortit de la boutique, enchanté de son acquisition.

VI

Le jeune homme rentra chez lui. Il occupait au deuxième étage d'une maison de la rue de Luxembourg un appartement de garçon très convenablement meublé ; il se composait de trois pièces : la chambre à coucher, où il avait un bureau surmonté d'une étagère chargée de livres du meilleur choix, le salon, qui possédait un piano d'Erard, près duquel on pouvait compter une douzaine de partitions de

nos meilleurs opéras, quelques romances et une infinité de morceaux pour piano, appendus aux murs, deux paysages de Corot, des fleurs de Jourdin, une baigneuse de Giraud et une famille flamande de Rembrandt, la salle à manger, dans laquelle se trouvaient un chevalet portant une marine ébauchée, des pinceaux, des couleurs et, accrochés au mur, des fleurets et les divers autres objets dont on se sert pour faire des armes.

Tout cela indiquait que le locataire donnait également une partie de son temps aux exercices du corps et à ceux de l'esprit, qu'il aimait la bonne littérature et, qu'il se livrait à ces deux arts d'agrément, la musique et la peinture.

Heureux et satisfait, il contemplait le livre de prières qu'il avait placé devant lui sur le bureau.

—Cet excellent Parisel, se disait-il en souriant, qui vit honnêtement de son petit métier, est vraiment un homme fort aimable. Je lui dois de la reconnaissance, car j'aurais payé ce livre avec plaisir cinq cents et même mille francs. Il est vrai que c'est une première affaire et... il n'a pas voulu me faire marchander. Une première affaire... comme il doit arranger son client à la deuxième ! Oh ! il le connaît, son petit métier... "C'est cent francs, monsieur, parce que c'est vous." Il a du flair, ce bon Parisel ; si celui-là ne devient pas millionnaire, tous les autres commerçants n'ont plus qu'à fermer leur boutique.

Et il riait.

Il s'assit devant son bureau et tourna le livre entre ses mains.

—Comme elle va être heureuse en le recevant ! Il a appartenu à sa grand-mère, c'est aujourd'hui une relique. Ah ! c'est ici qu'il y a une réparation à faire. Demain, à la première heure, je le porterai chez le relieur ; je ne pourrais pas arranger cela moi-même.

Le carton de la couverture s'était détaché des petites cordelettes qui le maintenaient, et il n'était plus retenu au dos fixe que par des tranche-files. La feuille de garde, quadrillée par filets d'argent, était également déchirée d'une extrémité à l'autre. De plus, le carton, n'adhérait plus au velours de la couverture, et il serait tombé sans grand effort si, comme nous l'avons dit, il n'avait pas été arrêté par les tranches-files. Entre ce carton décollé et le velours, qui restait tendu dans son cadre d'argent, il y avait un espace qu'on aurait pu comparer, avec un peu de bonne volonté, à la poche d'un portefeuille.

En soulevant légèrement le carton, afin de se rendre compte du travail qu'il y avait à faire, le jeune homme aperçut un papier dans l'espèce de poche dont nous venons de parler. Il le fit sortir adroitement en le piquant avec la pointe d'un canif.

Ce papier était plié en quatre : en l'ouvrant un second papier, caché dans un pli du premier, tomba sur le bureau.

Le jeune homme n'eut pas plutôt jeté les yeux sur l'écriture et la signature du document qu'il tenait, qu'il poussa une exclamation de surprise. Il se mit à lire fiévreusement. Il croyait faire un rêve et il se frottait les yeux comme un homme qui ne se sent pas bien éveillé.

Le premier papier était marqué d'un timbre royal et portait la date de 1842, l'autre, une simple lettre, portait la même date, et avait été écrite et signée par une autre main.

Toutefois, les deux documents étaient également précieux. Le jeune homme venait de faire une importante découverte. Il eût suffi de voir son agitation pour en être convaincu.

Au bout d'un instant ses yeux se remplirent de larmes.

—Oh ! si mon père savait cela ! s'écria-t-il. Que dois-je faire ? Lui écrire ? Non, pas encore.

Il y avait dans sa tête une foule de pensées, et une plus ardente, plus souveraine, dominait déjà toutes les autres. Depuis quelques heures, il n'était plus le même : il lui semblait qu'il avait été transporté, soudainement, dans un au-

tre monde. Un horizon immense qu'il n'avait jamais entrevu, déroulait sous ses yeux des rayonnements sans nombre de beautés éblouissantes. Et au milieu de ce panorama étincelant de lumière s'encadrait toujours, sans cesse, la tête charmante d'une jeune fille, aux joues pâlies, aux yeux baignés de larmes.

—Le bonheur, le bonheur ! fit-il, révélant ainsi une de ses pensées. Dieu si juste le donne-t-il toujours à ceux qui le méritent ?

Après avoir longuement réfléchi, il ouvrit un tiroir de son bureau et y enferma les deux papiers.

Le lendemain matin, il porta le missel chez un relieur qu'il connaissait. Le travail de réparation n'était pas difficile, mais minutieux. Il fallait rassortir le papier de garde, refaire les nerfs, laisser sécher la colle. Tout cela demandait deux jours.

—Soit, dit-il, je reviendrai après demain dans la journée.

Ensuite, il se rendit rue Saint Honoré, chez le tapissier qui avait meublé son logement.

—J'ai un petit changement à faire chez moi, lui dit-il.

—Lequel, monsieur ?

—Je désire que vous fassiez de mon salon une jolie chambre à coucher.

—C'est facile. La chambre est-elle destinée à une dame ?

—Oui.

—Jeune ?

—A ma mère, monsieur, qui va venir passer quelques jours à Paris.

Le tapissier s'inclina.

—Demain, dit-il, je ferai enlever le tapis, les tentures et les meubles, moins votre piano, et dans trois jours la chambre de madame votre mère sera prête.

Trois jours plus tard, un commissaire remettait à madame Duverger un petit paquet enveloppé dans une feuille de papier blanc cacheté de cire rose.

Après un moment de surprise, elle enleva l'enveloppe et trouva le missel de la grand-mère. Il était accompagné d'une lettre.

—C'est lui qui nous fait cet envoi, pensa Adrienne.

Elle avait vu aussi la lettre, une lettre de lui, sans doute ; mais pour laisser à sa mère toute liberté de la lire, elle reprit sa broderie et voulut paraître indifférente. Il n'en était rien. Pourquoi son cœur battait-il si fort ? Elle n'aurait pas su le dire.

Madame Duverger n'eut pas de peine à deviner que l'envoi du livre lui était fait par le jeune homme dont sa fille lui avait parlé. Sans rien dire, elle ouvrit la lettre qui, d'ailleurs, lui était adressée. Voici ce qu'elle lut :

EMILE RICHEBOURG.

(A suivre.)

L'ALBUM MUSICAL, est un journal de musique et de littérature musicale qui paraît tous les mois.

Chaque numéro contient 16 pages de musique et 8 pages de texte.

Musique d'orgue et de piano. Romances, chansons et chansonnettes des meilleurs auteurs. Chants d'église pour chœurs et solistes.

Prix d'abonnement 3.00

Un numéro échantillon est envoyé sur demande moyennant 25 cents.

On peut s'abonner à notre journal chez M. A. J. Boucher, marchand de musique de la rue Notre Dame, qui est notre seul agent autorisé à Montréal ou en s'adressant à nos bureaux.

Les propriétaires de l'ALBUM MUSICAL se chargent aussi de la composition typographique de toute œuvre musicale.

A. FILIATREULT et Cie.

25 Rue St. Gabriel

Boîte 325 B. P.

Montréal.